**Nouveaux tarifs pour le transport en commun**

Isabelle Laramée isabelle.laramee@tc.tc LE RICHELIEU, mardi le 13 janvier 2015

**Autobus.** La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a complètement refait la carte de tarification du transport en commun dans l’optique d’améliorer l’accessibilité des services. Les nouveaux tarifs sont entrés en vigueur le 1er janvier 2015.

Les prix du passage simple et de la lisière de dix billets d’autobus coûtent désormais un peu plus chers, sauf en destination de la Rive-Sud. Quant à elle, la carte mensuelle pour Montréal a augmenté mais donne accès aux circuits locaux en plus d’accepter gratuitement la famille les soirs et week-end.

Parmi les changements apportés, on note l’abolition de plusieurs forfaits, dont la carte mensuelle combinée urbain et interurbain, de même que les passages uniques à tarif réduit. L’éventail des billets et passes d’autobus offertes baisse donc de 38 à 17 titres.

«L’amélioration du service de transport en commun fait partie des priorités de la municipalité et nous avons à cœur de répondre aux besoins de la clientèle, indique le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Michel Fecteau. Bonifier et encourager le transport collectif dans notre ville, c’est aussi contribuer à la qualité de vie de nos citoyens. »

**Quelques nouveautés**

Les trajets sont dorénavant divisés en trois zones, soit Saint-Jean-sur-Richelieu (zone 1), Saint-Jean/Rive-Sud (zone 2) et Saint-Jean/Rive-Sud/Montréal (zone 3). Ce changement de délimitation fait en sorte qu’un résidant d’Iberville peut maintenant se rendre à Montréal avec un seul billet zone 3, en obtenant sa correspondance pour la ligne 96 à l’embarquement.

La lisière de six billets pour les circuits locaux passe à dix billets pour 19,80$, soit une baisse de 0,17$ par transport. Le prix unitaire pour la lisière de tarif réduit augmente de 0,20$ l’unité pour s’établir à 10 billets pour 12,70$. Les cartes mensuelles pour les circuits locaux augmentent quant à elles de quelques dollars.

**Passe 1 jour**

La nouvelle passe 1 jour illimité fait partie des nouveautés. Valide pour les zones 1 et 3, la passe permet à l’usager d’effectuer plusieurs déplacements durant la même journée. Les détenteurs de cartes mensuelles pourront quant à eux profiter d’un nouveau règlement permettant aux membres de leur famille de circuler gratuitement sur la ligne urbaine (zone 1), les soirs à partir de 18 heures, les fins de semaine et les jours fériés. Cette promotion s’appliquera pour une famille de deux adultes et trois enfants maximum.

«Avec cette initiative, nous visons à rendre le réseau encore plus intéressant pour que les Johannais se l’approprient davantage. Notre objectif est aussi d’encourager l’utilisation du transport collectif à l’intérieur de Saint-Jean-sur-Richelieu et à favoriser la réduction des déplacements en voiture» commente Luc Côté, directeur du Service des transports et mobilité urbaine.

Les détenteurs d’anciens titres de transport doivent noter que les billets ou livrets achetés avant le 31 décembre 2014 seront valides jusqu’au 31 mars 2015 seulement.

**Tarifs en vigueur à compter du 1er janvier 2015**

**Déplacement Zone 1 zone 2 zone3**

Quotidien- illimité 5$ - 18$

Passage simple 3,10$ 6$ 9,75$

10 billets – régulier 19,80$ 39$ 55,60$

10 billets – réduit 12,70$ 25,40$ 36,10$

Carte mensuelle (régulier) 62,40$ 104,80$ 158,80$

Carte mensuelle – réduit 34,10$ 68,30$ 83,40$

\*Source : Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu